

05020 - Frais de mission et de déplacements

**Proposition de rencontre d'une délégation
du Département du Bas-Rhin avec les
services du Château de Gunnebo à
Göteborg en Suède - Mandat spécial**

Rapport n° CP/2019/186

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'approuver le déplacement, du 27 au 29 mai 2019, d'une délégation du Conseil Départemental en Suède afin d'y rencontrer une délégation suédoise, gestionnaire du château de Gunnebo et de confier aux membres de la délégation un mandat spécial pour ce déplacement.

L'ambassade de Suède en France propose au Département du Bas-Rhin, gestionnaire du château du Haut-Koenigsbourg de réaliser un échange culturel basé sur le thème des châteaux-forts, dans la perspective d'un projet d'échange et de développement culturel et touristique entre les deux territoires.

Pour préparer cette opération, la délégation bas-rhinoise se rendra à Göteborg du 27 au 29 mai 2019.

Cette délégation serait composée de :

Monsieur Marcel BAUER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, en charge des dynamiques territoriales,
Madame Cécile DELATTRE, Conseillère Départementale du Bas-Rhin, déléguée à la culture,
Madame Nathalie ERNST, Conseillère Départementale du Bas-Rhin, déléguée à l'implication des citoyens,

Monsieur Olivier MEROT, Directeur de la Mission Culture Tourisme,
Monsieur Bruno CARO, Directeur du château du Haut-Koenigsbourg,
Madame Thérèse ZEO, Responsable service éducatif du château du Haut-Koenigsbourg.

Le montant prévisionnel des dépenses liées à ce déplacement est estimé à 5 000 € TTC maximum, comprenant le transport (en avion, en train, transports urbains et parking), l'hébergement et les repas.

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser ce déplacement, d'approuver la participation de la délégation précitée, de confier aux participants un mandat spécial, et de décider de la prise en charge des frais correspondants au transport, à l'hébergement et à la restauration sur le budget du Département.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le déplacement à Göteborg en avion et en train de Monsieur Marcel BAUER, Mesdames Cécile DELATTRE et Nathalie ERNST, et de Messieurs Bruno CARO et Olivier MEROT, et de Madame Thérèse ZEO ;

- décide dans l'intérêt du Département de confier un mandat spécial aux élus de cette délégation ;

Elle décide en outre la prise en charge par le Département de l'intégralité des frais générés par ce déplacement, dans la limite du budget maximum imparti, estimé à 5 000 € TTC transport (en train et en avion, les transports urbains, parking), hébergement et repas.

Elle décide également de rembourser les frais qui seraient engagés le cas échéant par les participants, selon les dispositions en vigueur.

Strasbourg, le 26/04/19

Le Président,



Frédéric BIERRY